

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Madame Claire GUEROULT
Maire d'Ecrainville
68 route de Criquetot
76110 ECRAINVILLE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Objet : Sahara occidental

Madame le Maire,

Par courrier daté du 2 septembre, vous avez souhaité porter à ma connaissance le courrier que vous avez adressé au Président de la République suite à la reconnaissance par la France de la marocanité du Sahara occidental, venant dès lors légitimer une occupation illégale. Je vous remercie de votre correspondance sur la situation d'un peuple à laquelle je suis particulièrement sensible, et ce depuis fort longtemps.

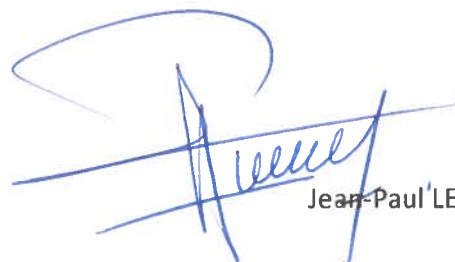
D'autant que je partage l'ensemble de vos inquiétudes et votre incompréhension. Alors même que le Président de la République aurait dû soutenir l'organisation et la tenue d'un référendum d'auto-détermination, ainsi se conformant aux différentes résolutions de l'ONU, M. le Président Emmanuel Macron a préféré reconnaître la marocanité du Sahara occidental, soutenant ainsi une politique coloniale.

J'ai également manifesté mon effroi, dès le 30 juillet 2024, auprès de M. MACRON, compte tenu de son absence de respect du droit international au Sahara occidental.

Je me permets de vous joindre mon courrier mais soyez assurée, comme les bénévoles de l'Association Un Camion-citerne pour les Saharaouis que je continuerai d'agir, notamment à l'Assemblée nationale, pour le respect de la Charte des Nations Unies, et sur la nécessaire organisation d'un référendum permettant à tout un peuple de choisir son avenir.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,
Amicalement



Jean-Paul LECOQ

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
55 rue de la République
76600 LE HAVRE

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : Demande de respect du droit international au Sahara occidental

Monsieur le Président,

Suite au processus international de décolonisation au XX^e siècle, les pays colonisés devaient être enfin libres. Il est pourtant malheureux de constater qu'il reste de trop nombreux reliquats.

L'Organisation des Nations Unies, par son Conseil de Sécurité, son Assemblée générale, son Secrétariat ou encore la Cour Internationale de Justice, œuvre à l'écriture et veille au respect des normes de droit international. De ce fait, les membres permanents du Conseil de Sécurité devraient se montrer exemplaires. Nous sommes « le pays des droits de l'Homme ». Nous nous devons de respecter et de faire respecter la charte des Nations Unies.

Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental est aujourd'hui toujours colonisé, non par l'Espagne, mais par le Maroc. En effet, les différents organes de l'Organisation des Nations Unies ont notamment pris des résolutions :

- Statuant qu'aucun pays n'a de lien de souveraineté avec le Sahara occidental et qu'il est de ce fait non autonome, rendant ainsi nécessaire la tenue d'un référendum d'auto-détermination pour le peuple sahraoui (Cour Internationale de Justice, avis, 16 octobre 1975), et
- Invitant le Maroc à se retirer du Sahara occidental (résolution 380 du Conseil de Sécurité du 6 novembre 1975, résolution 35/37 du 21 novembre 1979).

Or nous sommes en 2024 et le Maroc est resté au Sahara occidental, essayant de s'y implanter progressivement afin de normaliser cette colonisation, point commun des États colonisateurs. En parallèle, le roi du Maroc soumet les pays amis du Royaume à cette reconnaissance pour verrouiller la marocanité du Sahara occidental *de facto*.

Ainsi Monsieur le Président, en reconnaissant la marocanité du Sahara occidental vous enlevez le droit d'un peuple à choisir son avenir. Votre choix n'est en rien conforme au droit international comme vous le prétendez.

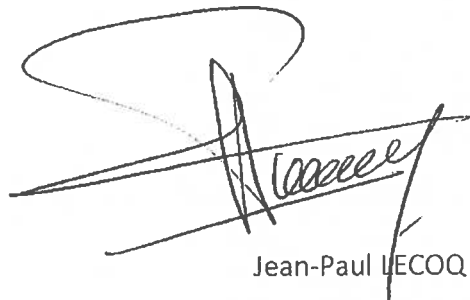
Cependant, votre attitude coloniale n'est pas surprenante. Elle est dans la lignée française de dénigrement des droits humains et des règles du droit international face à l'organisation du référendum de 1975 aux Comores, où pour rappel le système de comptage des votes a été modifié au dernier moment comprenant au final un résultat île par île ; ou encore du troisième référendum en Nouvelle-Calédonie-Kanaky en pleine crise du Covid alors même que les élections municipales dans l'Hexagone avaient été reportées, et que le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste demandait son report à 2022 soit après l'élection présidentielle. Après tout, votre décision de soutenir le Maroc dans sa colonisation n'est qu'une preuve de plus que la solidarité entre colonisateurs est honteusement effective.

Vous aviez demandé une « trêve politique » pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Quatre jours après, la lettre que vous avez adressé au roi du Maroc est annoncée officiellement par le ministre des Affaires Étrangères, Stéphane Séjourné, également député siégeant à la Commission aux Affaires étrangères. Cette double casquette des ministres démissionnaires devant soi-disant gérer seulement les affaires courantes, votre annonce de trêve politique non respectée, et votre refus de nommer un nouveau gouvernement, entachent notre système démocratique. Vous reniez nos principes fondamentaux, ceux qui fondent notre République, dont fait partie notre démocratie. Vous l'émiettez petit à petit.

De plus, pour vous assurer un pouvoir de libre action, vous faites cette annonce en période estivale et pendant un évènement mondial, vous assurant un relatif calme médiatique. Pour parfaire la situation, le Parlement, tout nouvellement constitué et de surcroît en pause pour l'été, ne permet pas aux parlementaires, représentants de la nation et organe de contrôle du gouvernement, de pouvoir interroger votre ministre des Affaires étrangères, Monsieur Stéphane Séjourné.

Alors que vous auriez dû soutenir l'organisation et la tenue d'un référendum d'auto-détermination par l'ONU, Monsieur le Président, vous avez préféré soutenir un État colonisateur une fois de plus. Vous bafouez le droit international et dégradez l'image de la France dans le monde.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma volonté de faire respecter le droit international, les droits humains et l'image de la France dans le monde.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul LECOQ', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime